



# ECHO DES ÉCOLES

EDITION 2022/23

  
*Commune du Rhône*

[www.orlienas.fr](http://www.orlienas.fr)  [facebook.com/orlienas](https://facebook.com/orlienas)

# SOMMAIRE

Editorial.....	3
Ecole Maternelle.....	4-5
Ecole Primaire.....	6-7
Equipe Communale et Restauration scolaire .....	8-9
Service Périscolaire (délégation EPM).....	10-11
Partenaires et acteurs du groupe scolaire .....	12-13
Vos élus du Pôle Jeunesse.....	14
Planning Points repères.....	15

Véritable aide mémoire, cette nouvelle édition de l’ECHO des Ecoles a été pensée pour simplifier vos démarches relatives à la vie scolaire et périscolaire à Orléans, vous éclairer sur le fonctionnement de nos écoles et vous présenter ses acteurs.



## Encore des questions ?

N’hésitez pas à consulter le site internet [orlienas.fr](http://orlienas.fr) et sa rubrique Enfance, régulièrement mise à jour.

## Une suggestion, des remarques ?

Vous pouvez écrire à [scolaire@orlienas.fr](mailto:scolaire@orlienas.fr)





*La commission jeunesse d'Orliénas*

## CHERS PARENTS D'ÉLÈVES D'ORLIÉNAS,

Cette 3<sup>ème</sup> édition de l'Écho des Écoles, plus riche encore en informations que les précédentes, se veut un outil pratique qui vous permettra de suivre au quotidien votre enfant dans sa vie scolaire et périscolaire ainsi que lors du temps des repas.

Outre l'application des nombreux protocoles successifs liés à la crise sanitaire, l'an passé a été marqué par l'amélioration de l'accueil en périscolaire et de la restauration scolaire.

L'événement dominant de cette nouvelle année sera la poursuite du « grand chantier » de création d'une école adaptée à l'accueil d'un nombre croissant d'élèves, répondant aux normes du développement durable, offrant aux enfants un environnement sain et végétalisé, en lien avec le cœur du village, avec la création d'un jardin public adjacent.

Les travaux, qui démarreront à l'été 2023, seront précédés de réunions d'information et d'échanges auxquels vous serez invités afin que vous soit présentée l'organisation du chantier.

À tous nous souhaitons une bonne rentrée et une très belle année scolaire !

# Ecole maternelle



Les maîtresses de gauche à droite : Aurélie Bailly, Laurie Vignon, Christelle Dubief, Laurence Flament

## L'ÉQUIPE MATERNELLE

- **Directrice** : Christelle Dubief (jour de décharge le mardi par Anne-Laure Salins)
- **Classe Petite-Moyenne Section** : Christelle Dubief
- **Classe Petite & Grande section** : Laurence Flament
- **Classe Moyenne & Grande section** : Laurie Vignon
- **Classe Petite-Moyenne-Grande Section** : Aurélie Bailly
- **Intervenante Musique** : Perrine Sauvage

## CONTACTS

Ecole maternelle d'Orliénas  
33, passage des Ecoliers  
69530 Orliénas  
Tél. : 04 78 05 52 66  
(Ne pas hésiter à laisser un message)  
Mail : [ce.0693255n@ac-lyon.fr](mailto:ce.0693255n@ac-lyon.fr)

## L'ÉCOLE MATERNELLE EN CHIFFRES

- **32** enfants Petite Section - 3 ans
- **38** enfants Moyenne Section - 4 ans
- **34** enfants Grande Section - 5 ans
- **4** classes ouvertes sur un total possible de 4
- L'école a été construite en **1995**

## 🕒 LES HORAIRES

Nous remercions les parents d'accompagner chaque enfant de maternelle dans sa classe et de venir le chercher dans ce même lieu.

- Entrée du matin : entre 8h20 et 8h30 maximum
- Sortie du matin : 11h20/11h30
- Entrée de l'après-midi : entre 13h20 et 13h30
- Sortie de l'après-midi : 16h20/16h30

## 📄 LES INSCRIPTIONS

### Votre enfant aura 3 ans au cours de l'année civile 2023 ?

Vous pouvez l'inscrire à l'école pour la prochaine rentrée (dès mars) sur rendez vous avec la directrice. La réinscription est automatique jusqu'à la fin de la maternelle.

## 👩👦 PÉRISCOLAIRE & RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription à ces deux services n'est pas automatique !  
Voir démarche en page 10-11

## 📋 QUELQUES CONSIGNES...

- Marquer chaque vêtement au nom de l'enfant (veste, gilet, écharpe, bonnet ...)
- L'assurance responsabilité civile est obligatoire et l'individuelle accident est vivement conseillée en dehors des activités scolaires facultatives (exemple sorties scolaires) où elle devient obligatoire.
- Respecter les emplacements de dépose minute qui ne sont pas des places de stationnement.
- Un carnet de liaison est confié à votre enfant dès la rentrée. Il vous permettra de faire le lien avec l'école tout au long de l'année.
- PAI (Projet Accueil Individualisé) à mettre en place si votre enfant présente des troubles de la santé évoluant sur une longue période ou s'il doit prendre des médicaments à l'école. S'adresser à la directrice.

# Ecole primaire



Les maîtresses de gauche à droite et de haut en bas : Florence Fongy (enseignante et directrice), Magali Jacquemond (enseignante), Raphaëlle Chazottier (enseignante), Aurélie Richemont (enseignante), Maryse Laffont (AESH), Anne Giroudière (enseignante), Corinne Mezaache (AESH), Marie Diaz (enseignante)

## L'ÉQUIPE PRIMAIRE

- **Classe CP** : Aurélie Richemont (23 enfants, remplacement par Mme Opéron à date)
- **Classe CE1** : Raphaëlle Chazottier (27 enfants)
- **Classe CP CE2** : Magali Jacquemond (26 enfants)
- **Classe CE1 CE2** : Marie Diaz (26 enfants)
- **Classe CM1** : Anne Giroudière (25 enfants)
- **Classe CM2** : Florence Fongy (23 enfants avec décharge direction le mardi et 1 lundi sur 2 avec Mme Brunois)
- **Intervenante Musique** : Perrine Sauvage
- **AESH (accompagnante élève)** : Corinne Mezaache et Christelle Lagut

## CONTACTS

Ecole élémentaire d'Orliénas  
33 Passage des Ecoliers  
69530 Orliénas  
04 78 05 37 24  
(Ne pas hésiter à laisser un message)  
Mail : [ce.0693032w@ac-lyon.fr](mailto:ce.0693032w@ac-lyon.fr)

L'école primaire est constitué de **5 niveaux** et de 2 cycles d'enseignement avec actuellement **6 classes**, une salle polyvalente et une salle des maîtres. Chaque classe est équipée en informatique par un tableau numérique interactif (TNI) et un ou deux ordinateurs en fond de classe. L'école quant à elle est équipée d'une classe mobile avec 12 ordinateurs portables. L'école travaille avec un espace numérique de travail (ENT) bénéficiant d'un blog pour chaque classe.

## LES HORAIRES

- Matin : 8h30 - 11h30
- Après-midi : 13h30 - 16h30

Les portes de l'école ouvrent à 8h20 et 13h20 et sont fermées à 8h30 et 16h30. Merci de respecter ces horaires pour l'organisation de la classe. Il est nécessaire de signaler à l'école toute absence de courte et longue durée de votre enfant, par téléphone avant 8h20 ou par le biais du cahier de liaison.

## LES INSCRIPTIONS

Elles s'effectuent de mars à juin auprès de la directrice, même pour les élèves qui étaient en maternelle à Orléanas.

A partir du CP, la réinscription est automatique.

---

## PÉRISCOLAIRE & RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription à ces deux services n'est pas automatique ! Voir démarche en pages 9-10-11.

## QUELQUES CONSIGNES...

- Penser à marquer le nom de votre enfant sur ses vêtements
- Parking et sécurité : prudence en voiture aux abords de l'école, ralentissez. Merci de respecter les places de dépose minute et celle réservée aux personnes en situation de handicap.
- Un cahier de liaison est confié à votre enfant dès la rentrée. Il vous permettra de faire le lien avec l'école tout au long de l'année. Consultez-le au quotidien.
- L'assurance responsabilité civile est obligatoire et l'individuelle accident est vivement conseillée en dehors des activités scolaires facultatives (exemple sorties scolaires) où elle devient obligatoire
- PAI (Projet Accueil Individualisé) à mettre en place si votre enfant présente des troubles de la santé évoluant sur une longue période ou s'il doit prendre des médicaments à l'école. S'adresser à la directrice.

## UNE ÉCOLE RICHE EN ACTIVITÉS

- Perrine Sauvage, intervenante musique dans chaque classe
- Cycle natation pour chaque classe
- Travail en lien avec la bibliothèque d'Orléanas
- Participation de l'école aux différents événements : « Printemps des poètes », « La grande lessive », aux 4 semaines « Développement durable » organisées par la commune, visite exposition à la Tour, spectacles et films à la salle Jean Carmet de Mornant...
- Un cahier de liaison est confié à votre enfant dès la rentrée. Il vous permettra de faire le lien avec l'école tout au long de l'année. Consultez le au quotidien.

# Equipe communale



Les ATSEM de droite à gauche : Odile Bissardon, Melika Lacorte, Stéphanie Brugier, Martine le Duault

## LES ATSEM

(AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ EN ECOLE MATERNELLE)

- **Martine le Duault**, classe de Christelle Dubief et périscolaire sur matin et midi
- **Odile Bissardon**, classe de Laurence Flament et périscolaire sur midi
- **Stéphanie Brugier**, classe de Laurie Vignon et périscolaire sur midi
- **Melika Lacorte**, classe de Aurélie Bailly et périscolaire sur midi

### ORGANISATION ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle)

Actuellement, chaque classe de maternelle bénéficie d'une ATSEM qui vient en aide aux enseignantes dans leurs activités pédagogiques, accompagne les enfants et effectue une bonne partie du ménage contribuant au maintien nécessaire de l'hygiène.

Leur répartition au niveau des classes et l'organisation globale sur le temps scolaire sont directement gérées par la directrice école maternelle.

L'équipe ATSEM participe également à des activités sur le temps méridien avec notamment une mise à disposition à EPM qui gère le service périscolaire.

# Restauration scolaire



Depuis septembre 2021, l'équipe d'Elior prépare les repas de vos enfants suivant un cahier des charges établi par la Commune. Un cahier des charges qui porte une vision globale de l'alimentation, avec non seulement un objectif de santé et de plaisir à table mais également avec des objectifs d'éducation des enfants, de reconnexion avec le monde agricole sur notre territoire dans une démarche durable (suivi du poids des déchets, tri...)

L'équipe de la restauration se compose (de gauche à droite sur la photo) de Nicole, Jenifer, Victoire, Pauline et Cathy. **Pauline est la nouvelle coordinatrice** aux côtés de Nicole et Cathy (équipe communale) et de Jenifer et Victoire, la célèbre cheffe. Elior complète son équipe avec une diététicienne et un chef de secteur.

Ces deux derniers participent à la « Commission Cantine » de la commune aux côtés de parents volontaires (délégués ou non) et d'élus dédiés. Pilotée par Anne-Sophie Loridan, délé-



guée à l'enfance, cette commission valide l'ensemble des menus. Menus consultables sur l'application **App Table que vous pouvez télécharger** gratuitement.

Cette année à venir, de nouvelles enquêtes de satisfaction devraient vous être adressées. N'hésitez pas à y répondre !

## IMPORTANT :

En cas d'allergie alimentaire de votre enfant, **avant de réserver son premier repas**, merci de prendre contact par mail avec les élus scolaire/périscolaire : [scolaire@orlienas.fr](mailto:scolaire@orlienas.fr)

Mon enfant prend son repas à la cantine à midi, mode d'emploi :

### 1 Dossier d'inscription auprès d'EPM

### 2 Réservation sur le portail famille ICAP

- Après validation de l'inscription vous aurez accès au site du portail famille avec vos codes d'accès
- Ces réservations / annulations devront suivre le règlement intérieur et ne se font que sur votre compte famille
- Si possible réserver sur une période par trimestre



## CONTACTS

### ABSENCE / IMPRÉVU :

Prévenir la directrice Périscolaire qui devra enregistrer l'absence/imprévu pour le temps périscolaire en parallèle.

06 27 67 39 29 (entre 7h30 et 18h30)

Puis écrire pour informer à [scolaire@orlienas.fr](mailto:scolaire@orlienas.fr) pour les aspects facturation du repas réservé.

### ADMINISTRATIF :

Restauration scolaire :

(Inscription & Réservation & Annulation en commun avec Portail famille / Facturation dédiée)

Contact en cas de question pour ce service : Véronique Dorchiez

04 72 31 84 83 - [scolaire@orlienas.fr](mailto:scolaire@orlienas.fr)

# Service périscolaire

(Délégation communale à Enfance Pays Mornantais – EPM)



Une équipe d'animateurs dynamique : dans le sens horaire en partant de la gauche, Andrée, Anne-Sophie, Paola, Souad, Mathias, Alexis, Amandine et la directrice Sandrine

## CONFIER SON ENFANT AU PÉRISCOLAIRE, MODE D'EMPLOI

### 1 Inscription auprès d'EPM

Pour une inscription : [inscription.alsh.epm@gmail.com](mailto:inscription.alsh.epm@gmail.com)

Pour le quotidien : [periscolaire.orlienas.epm@gmail.com](mailto:periscolaire.orlienas.epm@gmail.com)

### 2 Réservation sur le portail famille ICAP

- Après validation (réception mail avec vos identifiants et mot de passe) de l'inscription vous aurez accès au portail famille : [www.mon-portail-famille.fr/acces/enfance-en-pays-mornantais](http://www.mon-portail-famille.fr/acces/enfance-en-pays-mornantais)
- Ces réservations / annulations devront suivre le règlement intérieur EPM et ne se font que sur votre compte famille
- **Si possible réserver sur une période par trimestre ou plus**
- Réserver pour chacun de vos enfants, sur chaque créneau souhaité dans la structure « Périscolaire Orliénas »
  - **Attention lors d'une réservation sur le temps méridien il est impératif de bien réserver également pour la restauration scolaire (repas géré par la commune)**
  - Le portail famille est commun au service Périscolaire et Restauration scolaire mais il s'agit de 2 services différents, donc 2 onglets différents



### 3 Un imprévu / Un changement / Une question ?

Contactez la directrice du périscolaire (Sandrine MARTELOT) au 06 27 67 39 29 de 7h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis sur les périodes scolaires.

## LE SERVICE PÉRISCOLAIRE, C'EST QUOI ET COMMENT ÇA MARCHE ?

Accueil du **matin** (7h30 - 8h20) - **midi** (11h20 - 13h30) - **soir** (16h30 - 17h30 - 18h30)

EPM avec la direction de Sandrine Martelot gère l'ensemble de l'équipe composée d'animateurs EPM et des agents communaux mis à la disposition du service périscolaire.

Un Projet Educatif Territorial (PEDT) est établi pour 3 ans pour guider les orientations et animations mises en place concrètement par EPM auprès des enfants.

Les enfants sont accueillis dans la salle polyvalente au niveau élémentaire, la mezzanine, l'amphithéâtre et la salle d'éveil au niveau maternelle ainsi que dans la salle du conseil et ponctuellement à la bibliothèque pour les autres bâtiments communaux.

Un règlement Périscolaire (qui ne concerne que les activités périscolaires) **vous est transmis et reste consultable auprès d'EPM et de sa directrice.**

### CONTACT PERISCOLAIRE

Sandrine Martelot  
Directrice Périscolaire Orliénas  
SPL Enfance en Pays Mornantais  
Le Clos Fournereau  
Route de St Laurent d'Agnay 69440 Mornant  
04 78 44 74 99 - 06 27 67 39 29 - [www.spl-epm.fr](http://www.spl-epm.fr)



**Réservation possible jusqu'au vendredi 12h au maximum pour la semaine suivante (idem pour la restauration scolaire avec le portail famille).**

**Aucune réservation n'est possible si votre enfant n'a pas de dossier complet et/ou n'est pas inscrit auprès d'EPM.**

EPM gère également les centres de loisirs au niveau de la COPAMO (exemple pour les mercredis et vacances scolaires) – N'hésitez pas à prendre contact directement sur le numéro Fixe et sur le site internet EPM.

**PAI** (Projet Accueil Individualisé) pour votre enfant sur le temps scolaire ? Assurez-vous qu'il soit bien pris en compte par la directrice périscolaire.

### CÔTÉ FACTURATION

Chaque famille inscrite retrouvera mensuellement, sur son portail famille, UNE facture EPM pour payer le service Périscolaire ET UNE facture de la commune pour payer les repas. Privilégiez le paiement par prélèvement automatique.

### LE PÉRISCOLAIRE EN CHIFFRES

• **97 %** des enfants en élémentaires et **72%** des maternelles scolarisés sont inscrits au périscolaire

Et sur l'année scolaire 2021/2022 :

• **18** enfants en moyenne entre 7h30 et 8h20

• **172** enfants en moyenne entre 11h20 et 13h20

• **70** enfants en moyenne le soir, avec départs au fil du temps. **40** enfants après 17h30

• Ces chiffres sont en progression d'environ **15 à 20%**

# Partenaires et Acteurs du Groupe Scolaire



## LA BIBLIOTHÈQUE

- Horaires d'ouverture : mercredi 9h30-12h30 et de 14h30-19h / jeudi & vendredi 16h-19h / samedi et dimanche 9h30-12h30
- Activités proposées pour Adultes et Jeunesse : Livres/ presse / DVD / Liseuses / Tablettes / Ordinateurs / Services numériques en ligne / Prêt à domicile ou consultation sur place / Animations diverses...



N'hésitez pas, l'inscription est gratuite et l'équipe sympathique !

 **PSYCHOLOGUE RASED**  
(RÉSEAUX D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX  
ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ)

04 78 50 31 40

[rased-irigny@orange.fr](mailto:rased-irigny@orange.fr)

 **INFIRMIÈRE  
SCOLAIRE**

06 46 56 19 93

 **MÉDECIN  
SCOLAIRE**

09 64 07 11 02

## LES PARENTS DÉLÉGUÉS

- Chaque classe peut avoir un parent délégué titulaire et un suppléant. Vous pouvez être parent délégué sur l'école Maternelle et Élémentaire si vous avez un enfant dans chacune des écoles.
- Un trombinoscope est affiché sur les panneaux d'affichage à l'entrée des portails
- Le mandat s'exerce sur 1 an et commence chaque année après les élections (vers la mi-octobre de chaque année). Votre vote est important (possibilité de vote à distance)
- Les directrices organisent chaque année une réunion pour solliciter de nouvelles candidatures aux parents délégués (quelques jours après la rentrée)
- Les parents délégués représentent l'ensemble des parents lors des conseils de classe trimestriels (en présence des maitresses, élus communaux à la Jeunesse et où est invitée également le DDEN, IEN, Psychologue) et aux réunions périscolaires.
- Mail : [parents.orlienas@gmail.com](mailto:parents.orlienas@gmail.com)

## ASSOCIATION SOU DES ÉCOLES

- Le Sou aide au financement de beaucoup d'activités et d'équipements pour les écoles
- Il fait appel aux bénévoles et organise des événements chaque année afin de récolter de l'argent pour les enfants. N'hésitez pas à les rejoindre et prendre contact.
- Le mandat s'exerce sur 1 an et le bureau se renouvelle à l'assemblée générale fin septembre début octobre
- Mail : [orlienasou@gmail.com](mailto:orlienasou@gmail.com)



## INTERVENANTS STRUCTURE ET BÂTIMENTS

C'est en toute discrétion mais avec efficacité que des agents techniques communaux s'occupent de l'entretien et du nettoyage des bâtiments communaux et espaces publics dont les écoles.

L'équipe d'agents techniques : Bruno, Jérôme, Marien, Sébastien

Isabelle s'occupe du ménage avec une société de ménage externe en complément.

## DE MANIÈRE PONCTUELLE ET DIVERSIFIÉE...

Perrine Sauvage anime la musique au sein des écoles avec des représentations annuelles auprès des parents.

Des intervenants de la COPAMO, associations environnementales, syndicats (SITOM, SMAGGA...) peuvent faire des sensibilisations/actions au sein des écoles sur les temps scolaires et/ou périscolaires (exemple : AGAM, Amicale Boulistes...). Les parents pourront également proposer des interventions au gré de leur compétence comme cela a été apprécié sur la dernière année.

Des projets partenaires, actions intergénérationnelles pourront venir compléter cette liste non exhaustive.

# Vos élus du Pôle Jeunesse



## ANNE-SOPHIE LORIDAN

« Je suis conseillère déléguée au scolaire et périscolaire. Mes 2 filles sont actuellement à l'école élémentaire. Pour moi, l'école est au coeur de la vie de village et elle doit répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs parents. »

## ALAIN ZUCCA

« Ancien directeur d'école en ZEP, mon petit-fils est actuellement à l'école. À la retraite, je serai disponible pour soutenir nos équipes avec des visites régulières au sein de l'école. »



## LAURENT DELABIE

« Je suis Adjoint au Maire sur un périmètre humain de la petite enfance en passant par le scolaire/périscolaire puis l'adolescence jusqu' à nos aînés.

J'oeuvre avec l'équipe en place pour des relations entre partenaires de proximité avec une écoute proactive. Je crois à une école ouverte à l'intergénérationnel, bienveillante pour nos enfants, dans une relation de confiance entre tous les acteurs qui font le quotidien du scolaire/périscolaire et les parents. Cet Echo des Ecoles met en valeur les acteurs du quotidien scolaire et permet de poser quelques points repère de fonctionnement. »

## FLORENCE AUDON

« Je suis conseillère à la vie associative. Cette nouvelle année scolaire s'annonce décisive. Le projet d'extension scolaire avance à grands pas... Pour que la nouvelle école soit une réussite pour nos enfants, contactez-nous ! Toutes les idées sont les bienvenues. Nous comptons sur vous. »



## BRIGITTE BERT

« Native d'Orliénas, je suis allée à l'école de notre commune comme l'ont fait ma maman et ma grand-mère.

C'était dans un lieu bien différent...! Je veux oeuvrer pour que des actions intergénérationnelles soient réalisées entre les écoles et les aînés de notre commune. »

# Planning - Points repères

**A noter dans votre Agenda :**

## 30 SEPTEMBRE 2022

Assemblée Générale du SOU le 30 septembre 2022 à 20h (amphithéâtre Maternelle). Venez nombreux, ce sera l'occasion de découvrir tous les événements qui rythmeront cette année (Halloween le 31/10, vente de sapins de Noël en décembre, ...)



## 7 OCTOBRE 2022

Elections des Parents délégués (réunion avec les directrices des écoles le 7 septembre)

## 18 OCTOBRE 2022

Élections Conseil Municipal des Enfants 2022-2024

## 19 OCTOBRE 2022

Conseil municipal à 20h30, Salle du Conseil, délibération sur l'avant projet définitif du pôle Enfance, Culture & Loisirs et services techniques.

## 10 JUILLET 2023

Immanquable Fête de l'école !

## CONSEILS DE CLASSE

3 conseils de classe (date à définir), généralement sur novembre/février/juin



## Du Conseil Municipal Junior (CMJ) au Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le 18 octobre 2022, auront lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants d'Orléanas.

Votre enfant est rentré en CM1 ou CM2 en septembre 2022 ? Il peut alors se présenter sur les listes électorales.

Un dossier d'inscription lui sera transmis en classe par les élus du Conseil Municipal.



CMJ mandat 2020/2022

# En bref...

## PIEDIBUS

Initiative des parents délégués avec plusieurs lignes permettant un accompagnement de groupe d'enfants jusqu'à l'école le matin (4 parcours depuis la Croix des Rameaux, le Creux, le parking des Randonneurs ou le May).

Pour cette 3<sup>ème</sup> année, quatre lignes aux arrêts désormais bien matérialisés (panneaux animaux) sont au service des nombreux enfants qui souhaitent que leurs parents les accompagnent à l'école. Alternative de mobilité douce qui contribue à désengorger le parking des Remparts.



**Contact :** <https://sites.google.com/view/pedibusorlienas>

L'ensemble des informations sont sur le site de la commune : [www.orlienas.fr](http://www.orlienas.fr)

## BESOIN D'UN COMPLÉMENT DE GARDE POUR VOS ENFANTS DE MATERNELLE ?

Pensez aux assistantes maternelles de la commune. Liste disponible en mairie et auprès de la PMI locale.

Un petit frère ou une petite soeur pas encore en âge d'être à l'école ? Pensez au service Enfance Jeunesse de la Copamo.

Passerelle Enfance : 04 37 22 00 93 - [passerelle.enfance@cc-paysmornantais.fr](mailto:passerelle.enfance@cc-paysmornantais.fr)

## POUR ACCUEILLIR VOS ENFANTS DE MANIÈRE LUDIQUE EN DEHORS DES JOURS SCOLAIRES :

- Accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires pour enfants de 4 à 12 ans, et de 3 à 4 ans sur Saint-Didier-sous-Riverie
- Espace Jeunes pour enfants de 11 à 17 ans

Contact : SPL Enfance en Pays Mornantais

[www.spl-epm.fr](http://www.spl-epm.fr)

## UN GRAND MERCI

à toutes les personnes qui oeuvrent, participent et contribuent à améliorer le quotidien sur les temps scolaire et périscolaire. Construisons ensemble l'avenir de nos écoles.